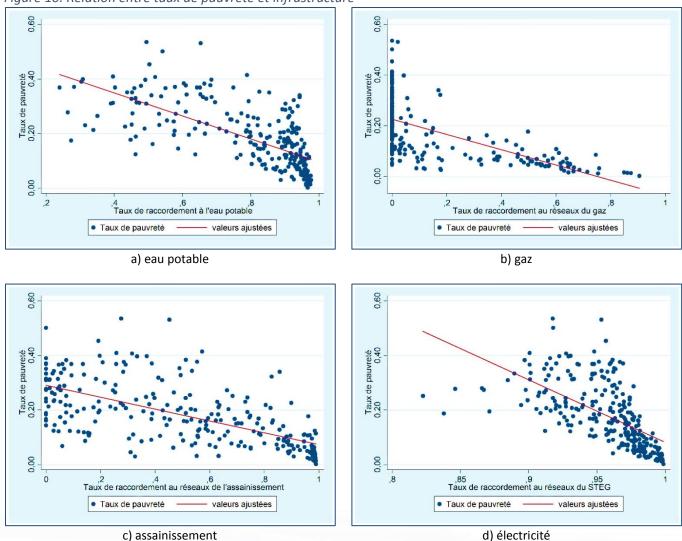
Pauvreté et infrastructure de base

Les études (Craig, D., Porter, D. 2003, Dollar, D. et A. Kraay 2000) indiquent qu'en général, la lutte contre la pauvreté exige une offre suffisante et adéquate d'infrastructures de base. À travers les analyses empiriques effectuées sur plusieurs pays en développement, il ressort que la pauvreté est une fonction décroissante de l'accessibilité aux infrastructures de base.

Les données tunisiennes démontrent que les délégations les plus faiblement raccordées aux services de base (eau potable, assainissement, gaz, électricité) sont les plus pauvres (voir figure 10 ci-après).

Figure 10. Relation entre taux de pauvreté et infrastructure



Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'Institut National de la Statistique (INS) 2015